



MISSION

L'ATLMNB régleme la profession de la science de laboratoire médical selon les normes élevées de pratique, de formation, et de collaboration afin de protéger le public et distinguer l'organisation des autres

VISION

- Évoluer et se développer par la collaboration et l'engagement
- Consolider notre position de leadership en soins de santé

VALEURS

- Engagement
- Professionnalisme
- Collaboration
- Transparence
- Responsabilisation
- Confiance du public
- Innovation

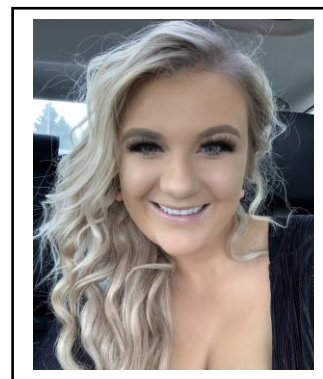
LE BÉCHER

Un message de notre présidente, Brittany Larkin

Chers membres de l'ATLMNB,

Je vous écris pour vous informer de l'importante mise à jour concernant l'administration des examens et des évaluations des acquis pour les personnes qui souhaitent accéder à la profession de technologue de laboratoire médical (TLM) au Canada.

La Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) et l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM) ont récemment annoncé que l'ACORPLM assumera la responsabilité de la prestation des services d'évaluation et d'examen des acquis. Cette transition aura une incidence sur les personnes qui souhaitent accéder à la profession de TLM partout au Canada.



L'ACORPLM est une alliance des organismes provinciaux de réglementation de la santé pour la technologie de laboratoire médical, dont l'un des membres est l'ATLMNB. Cette décision s'aligne sur le mandat réglementaire de l'ACORPLM et fera suite à l'achèvement de ses initiatives actuelles, à savoir les projets « Porte d'entrée unique pour les TLM » et « Parcours d'inscription flexible ». Dans le cadre de ces projets, l'ACORPLM élabore de nouveaux processus d'évaluation des acquis et d'examens de certification d'entrée de la pratique dans le cadre de cette transition. Cela allégera le fardeau des TLM formés à l'étranger et leur permettra d'accéder plus facilement à la pratique. La SCSLM s'est engagée à collaborer étroitement avec l'ACORPLM pendant cette période afin d'assurer une transition en douceur.

Soyez assuré qu'en tant que TLM actuellement inscrit auprès de l'ATLMNB, ces changements n'auront aucune incidence sur votre statut d'inscription actuel.

Nous sommes convaincus que la réglementation continue de notre profession par l'ATLMNB demeurera solide et adaptée aux besoins changeants des laboratoires partout au pays, mais plus particulièrement au Nouveau-Brunswick.

Je tiens à exprimer notre gratitude à la SCSLM pour sa supervision dévouée de l'examen de certification MLT au Canada au cours des 85 dernières années et nous nous réjouissons à l'idée qu'elle continue de promouvoir pour notre profession.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'ACORPLM, les projets Porte d'entrée unique pour les TLM et les Parcours d'inscriptions flexibles, ainsi que d'autres mises à jour, nous vous encourageons à visiter le site Web de l'ACORPLM.

Brittany Larkin,
présidente de l'ATLMNB



Examen Réglementaire

Renouvellement de l'immatriculation 2025 est maintenant OUVERT

Renouvellement en ligne de l'immatriculation 2025 est maintenant ouvert
du 29 août au 31 octobre, 2024

Renouvelez aujourd'hui : ça ne prend que 5 minutes

Cliquer pour commencer : <http://nbsmlt.nb.ca/renewal-fr.asp>

Considérations importantes

Pour réussir le renouvellement de votre inscription au l'ATLMNB pour l'année à venir, il y a **TROIS** éléments nécessaires :

1. Remplir votre formulaire de renouvellement en ligne
2. Soumettre les paiements des cotisations de 2025
3. PPP valide

➡ Assurez-vous de **mettre à jour vos coordonnées**, y compris le nom, le numéro de téléphone, l'adresse postale et l'adresse électronique. Votre adresse électronique doit être celle que vous vérifiez le plus souvent. Si vous allez être en congé prolongé, assurez-vous de mettre à jour votre adresse e-mail à une adresse à laquelle vous aurez régulièrement accès pendant votre congé. Assurez-vous de vérifier vos dossiers de courrier indésirable / spam et de marquer les correspondances de l'ATLMNB comme « sûres ».

➡ Assurez-vous de **mettre à jour les renseignements sur votre employeur et votre statut d'emploi** si cela a changé depuis votre dernier renouvellement.

➡ Si vous avez **changé d'employeur** et que vous n'êtes plus avec la même régie régionale de la santé, vous devrez créer un nouveau compte pour pouvoir accéder à votre formulaire d'inscription en ligne. Il s'agit d'un processus très simple qui ne prend que quelques minutes. Veuillez nous contacter si vous avez besoin de créer un nouveau compte.

➡ Lorsque vous **déclarez vos heures de pratique** pour 2024, entrez les heures de pratique estimées que vous prévoyez avoir terminées d'ici la fin de 2024. Un TLM à temps plein atteindrait environ 1950 heures de pratique au cours d'une année civile. Il s'agit d'un élément d'auto-déclaration qui repose sur tous les TLM pour respecter les normes éthiques d'honnêteté et de professionnalisme. Si vous avez **été en congé ou si vous travaillez moins d'heures à temps plein**, il est de votre responsabilité de **déclarer vos heures de pratique prévues pour l'année aussi précisément et honnêtement que possible**. Les heures de pratique devraient englober les activités qui exigent qu'un membre utilise ses compétences, ses connaissances et son jugement en ce qui concerne à la pratique de la technologie de laboratoire médical.

➡ Si vous avez été en congé et que vous **ne répondez pas aux critères d'admissibilité au renouvellement**, veuillez **communiquer avec nous** pour discuter de vos options d'inscription.

➡ Lorsque vous avez rempli votre formulaire de renouvellement en ligne, veuillez noter que votre formulaire **ne sera pas** noté comme payé tant que nous n'aurons pas traité votre paiement

dans le système. Il s'agit d'un processus manuel qui peut prendre quelques jours à partir du moment où vous avez soumis le paiement.

➡ Une fois que vous avez rempli votre formulaire de renouvellement en ligne, vous recevrez un message généré automatiquement vous invitant à soumettre le paiement. Si vous avez payé par l'entremise de votre programme de retenue sur la paie de l'employeur, vous pouvez simplement l'ignorer, car nous avons déjà reçu votre paiement.

➡ Si votre **PPP est dû en 2024**, soumettez votre PPP à registrar@nbsmlt.nb.ca **avant minuit le 15 septembre**. Votre date d'échéance de votre PPP est indiquée sur votre licence 2024. Vous pouvez vous connecter à la base de données des fournisseurs de services à tout moment pour vérifier l'expiration de votre PPP ou pour apporter des modifications à vos coordonnées. <https://spd-bdsf.gnb.ca/jTap/Orchestrate.do>

➡ Si vous ne soumettez pas vos documents du PPP au registraire avant minuit le 15 septembre, des **frais de retard de traitement de 110 \$** seront facturés et la soumission tardive déclenchera une **vérification automatique**. Sans exception.

➡ Si vous ne remplissez pas à la fois votre formulaire de renouvellement d'inscription en ligne ET ne soumettez pas le paiement avant minuit le 31 octobre, **des frais de retard de traitement de 110 \$** (sans exception) seront appliqués. Toute soumission reçue après le 19 décembre ne sera pas traitée avant janvier et sera assujettie au processus de réintégration.

➡ Êtes-vous actuellement en **congé parental, en congé de longue durée ou en congé sabbatique** ? Les mêmes règles et règlements s'appliquent aux personnes en congé qui souhaitent exercer au cours de l'année à venir. Vous pouvez toujours vous connecter à la base de données à partir de votre domicile, de votre téléphone ou de votre tablette avec votre identifiant professionnel. Vous pouvez toujours consulter nos courriels à partir du portail Web Horizon/Vitalité à partir de la maison. Veuillez appeler Service NB pour réactiver votre mot de passe s'il a expiré. Si vous n'êtes pas certain de votre retour au travail ou de la catégorie d'inscription qui correspond le mieux à votre statut d'inscription, veuillez registrar@nbsmlt.nb.ca contacter et nous serons heureux de vous aider.

➡ Est-ce la **première fois** que vous renouvelez votre inscription à l'ATLMNB ? Assurez-vous de nous envoyer votre nom d'utilisateur lorsque vous avez créé dans la base de données de l'IAMS. Le registraire vous aura transmis le guide de création de compte au moment de votre demande initiale. Vous aurez trois ans à compter du moment de l'inscription initiale pour compléter votre première soumission PPP de 45 heures.

➡ Vous prenez votre **retraite et vous ne renouvelez pas votre renouvellement pour 2025** ? Faites-le nous savoir pour vous retirer de notre liste et éviter les rappels multiples. N'oubliez pas qu'il est gratuit de s'inscrire en tant que membre retraité de l'ATLNB. Une inscription à la retraite permet l'utilisation du titre MLT Ret et vous permet de rester informé des nouvelles de la Société.

➡ Êtes-vous un **ALM ou un membre inactif** qui a payé sa cotisation de 50 \$ à l'ATLNB l'année dernière ? Vous pouvez renouveler en utilisant le même processus conformément à la réglementation.

➡ Êtes-vous un **ALM qui aimerait devenir membre** ? LIEN : [NOUVELLE DEMANDE POUR LES MEMBRES DE L'ALM](#) *Les formulaires soumis sans paiement ne sont pas traités* *Veuillez noter que nous sommes une organisation distincte de la SCSLM - vous devez renouveler votre adhésion directement auprès d'eux.*

Programme de Perfectionnement professionnel

2024 Rappel PPP

Les soumissions pour les PPP dont la date d'expiration est fixée à 2024 doivent être reçues au plus tard **minuit le 15 septembre 2024**.

Si vous avez déjà accumulé vos 45 heures de crédit, il n'est pas nécessaire d'attendre! Vous débutez d'accumuler vos PPP de la dernière date sur votre soumission et non pas la date de soumission si vous soumettez lors de votre année d'expiration.

Soumettez votre journal PPP à tout moment et commencez à accumuler des crédits pour votre prochaine soumission.

Évitez les frais de retard et soumettez-les à l'avance.

Connectez-vous à la section des membres de notre site Web à <https://nbsmlt.nb.ca/member-login-fr.asp?id=> et visitez la section PPP pour obtenir des directives et des formulaires.

PPP - Peuples Autochtones du Canada

Le Conseil d'administration de l'ATLMNB a travaillé avec diligence pour nous éduquer sur les questions d'injustice sociale, en particulier l'histoire des écoles résidentielles au Canada et les divers appels à l'action décrits dans le Rapport de vérité et réconciliation. Le rapport contient des appels à l'action spécifiques concernant l'éducation et les soins de santé des peuples autochtones. Nous encourageons tous les membres de L'ATLMNB à suivre ce cours gratuit sur le Canada autochtone pour commencer le voyage de la compréhension et de la guérison. Ce cours complété sera admissible à 15 heures de crédit PPP, car il aidera les membres à mieux comprendre les problèmes auxquels font face les peuples autochtones lorsqu'ils cherchent des services de soins de santé auprès de professionnels de la santé réglementés.

Cliquez ici pour vous inscrire : [autochtones du Canada Coursera](#)

Sommet sur les auto-anticorps - 12-13 septembre 2024

Crowne Plaza Fredericton–Lord Beaverbrook, Fredericton, NB
Auto-anticorps : pathogénèse, diagnostic et pronostic
Conférencier d'honneur : Andrew McKeon M.B., B.Ch., M.D. Mayo Clinic

Veuillez cliquer [ICI](#) pour vous inscrire et obtenir des informations détaillées.

28e Journée annuelle des insectes – 17 octobre 2024

En collaboration avec l'Université du Manitoba, le Centre des sciences de la santé de Winnipeg présente la 28e Journée annuelle des insectes.

Objectifs généraux du programme :

- Citer les noms des principaux agents pathogènes qui ont été cliniquement et socialement pertinents au cours des 27 dernières années
- Indiquez comment les déterminants de la santé influencent le risque d'infection d'une personne
- Indiquez comment modifier les facteurs de risque d'infection

Pour plus de détails sur les détails du programme et l'inscription, cliquez ici :

<http://www.hsc.mb.ca/bugday.html>

Sondage sur la collecte d'informations - Planification stratégique 2024

Le conseil d'administration de la Société entreprendra une séance de planification stratégique dans le courant de l'année. Dans le cadre de la préparation de cette planification stratégique, les administrateurs souhaitent mener un sondage auprès des membres afin de recueillir des informations et des commentaires. Les administrateurs invitent les membres à répondre aux questions ci-dessous et à fournir d'autres commentaires.

1. En tant que TLM, quelle est, selon vous, la plus grande opportunité pour la profession ?
2. Quelles sont, selon vous, les plus grandes menaces ou les plus grands défis pour la profession ?
3. Si vous ne pouviez nommer qu'une seule chose que vous aimeriez que la Société, dans son rôle de réglementation, accomplisse au cours des trois prochaines années, quelle serait-elle ?
4. En tant que TLM, qu'est-ce qui vous empêche de dormir la nuit ?

Cliquez [ici](#) pour le lien de l'enquête

Bourses et Prix

PRIX ANITA LINDSAY 2024 - PROLONGATION DU DATE LIMITE

Connaissez-vous une personne membre méritant le prix Anita Lindsay ?

Qui était Anita Lindsay ? [CLIQUER ICI](#)

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Dois quitter (retraite ou changement de carrière) la profession de technologiste de laboratoire médical après avoir été membre de l'ATLMNB pendant au moins 20 ans.
- Dois avoir fait preuve de professionnalisme, d'intégrité et de grande valeur personnels pendant sa carrière.

- Dois avoir fortement contribué à l'avancement de la profession au niveau local, provincial, national ou international pendant au moins 5 ans.
- Son nom doit être proposé par un membre actif de l'ATLMNB par une lettre indiquant leurs initiatives de bénévolat, une biographie, et les raisons pourquoi cette personne est méritante.

La personne gagnante aura ses dépenses payées pour faire partie de l'AGA où le prix sera remis.

Veillez soumettre votre lettre de nomination **avant le 15 septembre** à office@nbsmlt.nb.ca

Subvention - Sommet sur les auto-anticorps 2024

Félicitations à Amy Wilson, qui a reçu la subvention de 200 \$ de l'ATLMNB pour fournir une aide financière pour sa participation au Sommet sur les auto anticorps 2024 à Fredericton cet automne. Nous sommes convaincus qu'Amy trouvera la conférence informative et bénéfique dans le développement de sa carrière.

Pour plus d'informations sur le Sommet, veuillez cliquer ici

Pour vous inscrire, veuillez cliquer ici

Subvention LabCon 2024

Félicitations à Jeralyn Mallaley et Thesa Beaupre, qui ont reçu la subvention LABCON de l'ATLNB, d'une valeur de 500 \$ chacune, pour leur permettre d'assister à la LABCON de la SCSLM à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) en juin dernier.

Un message des destinataires :

» La conférence a commencé fort avec « Drugs of Abuse » des Drs Nash Denic et Shane Randell, détaillant l'évolution de la toxicomanie et les décès accidentels associés à Terre-Neuve-et-Labrador. Pauline Tomlin, du Provincial Lab for Public Health d'Edmonton, a présenté des études de cas intéressantes sur la parasitologie au 21e siècle, tout en partageant ses préoccupations quant au fait que l'adoption d'un plus grand nombre de tests PCR et automatisations des analyses contribuent à la perte d'expertise en microscopie ainsi qu'à la possibilité de manquer des organismes/parasites sur les frottis. J'ai également assisté à la présentation de Julie Coffey intitulée « Confused about Validation and Verification » avec des collègues du Nouveau-Brunswick. Je crois que nous sommes tous repartis avec une meilleure compréhension et le désir d'examiner davantage de documents CLSI et ISO. Bien que nous soyons tous conscients des défis en matière de dotation au Nouveau-Brunswick, il était évident que nous ne sommes pas seuls, car j'ai parlé à de nombreux membres de la SCSLM de partout au Canada avec les mêmes préoccupations. Il y avait des séances spécifiques à la formation des étudiants, à la collaboration entre les TLM et les députés et à l'approche créative des pénuries de personnel, détaillant comment une alliance pour les soins de santé pour les soins de santé en Ontario emploie des personnes dans des petits sites ruraux avec des ALM ce qui permet aux TLM d'être sur les plus grands sites pour effectuer des vérifications à distance. J'ai pu profiter du beau temps à St. John's, faire de la randonnée à Signal Hill, profiter de l'hospitalité de Terre-Neuve-et-Labrador, discuter avec les exposants, les membres du conseil d'administration de la SCSLM et faire de nouvelles connaissances. Merci encore pour l'opportunité et la subvention du LABCON»

Jeralyn Mallaley MLT

Spécialiste clinique en hématologie

Fredericton et Upper River Valley Area
Reseau de santé Horizon

» LABCON2024'était une expérience incroyable pour de nombreuses raisons ! J'ai passé de bons moments à renouer avec d'anciens collègues, à établir de nouvelles relations et à faire de l'éducation en cours de route. Le point culminant de l'événement pour moi a été la conférence de l'adjudant-chef Lucie Alain sur le leadership. Son point de vue sur la façon d'être un leader influent était inspirant, j'en suis certainement ressorti avec quelques lectures à l'esprit. Prenant également le temps de profiter de quelques sites touristiques et d'un peu de culture, un voyage à St. John's à Terre-Neuve ne serait pas complet sans explorer quelques pubs et une soirée sur la rue George ! Je tiens à vous remercier pour votre soutien. Je suis honoré d'avoir été choisi comme récipiendaire. »

Thesa Beaupre, BSc, MLT
Technologue de laboratoire médical,
Pathologie clinique,
Département de médecine de laboratoire,
Hôpital régional de Saint John



Rapport Annuel 2023 de L'ATLMNB

Le rapport annuel et les états financiers vérifiés de l'ATLMNB pour 2023 sont maintenant disponibles sur notre site Web dans la section Nouvelles et dans la section Rapport annuel de la page des membres.

[2023 Rapport Annuel & Financial](#)



Quel est le rôle du conseil d'administration de l'ATLMNB ?

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick établit les règles relatives à l'autoréglementation des professions de la santé, et le conseil d'administration veille à l'application de ces règles. L'ATLMNB a le pouvoir d'accorder des permis aux TLM et le pouvoir de prendre des mesures disciplinaires à l'égard des titulaires de permis.

Le rôle du conseil d'administration est de régler la profession et de superviser les activités de l'ATLMNB, comme la gestion, les mesures et l'élaboration des politiques. Du personnel professionnel, avec l'appui du conseil d'administration, effectue le travail réglementaire et administratif de l'ATLMNB. Le conseil d'administration se réunit une fois par mois.

Les fonctions du conseil d'administration sont les suivantes :

- Réglementation de l'enregistrement des TLM
- Établissement et application des normes d'exercice
- Appliquer les mesures disciplinaires nécessaires
- Établir les exigences en matière de formation continue
- Tenue d'un registre public des personnes inscrites au ATLMNB
- Planification stratégique
- Élaboration de politiques
- Surveillance financière
- Conformité et surveillance juridique
- Conseil de surveillance de la haute direction
- Développement et éducation
- Planification de la préparation aux situations d'urgence et de la continuité
- Intégrité éthique et juridique



Vous avez des questions ou des commentaires ? Rendez-vous sur WWW.ATLMNB.NB.CA pour en savoir plus.

Vous souhaitez devenir membre du conseil d'administration ? Contactez office@nbsmlt.nb.ca